

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 19 décembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 9.1, 9.2, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h15.

Etaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRON **Avanne-Aveney :** M. Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 4.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 2.2), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Jean-François GIRARD (jusqu'au 2.2), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, Mme Martine JEANNIN (jusqu'au 2.2), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.8), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.2), M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 3.14), M. Frank MONNEUR (jusqu'au 2.2), Mme Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au 2.3), Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au 2.2), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Monique ROPERS (jusqu'au 2.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 2.2), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN **Boussières :** M. Roland DEMESMAY **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.7) **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Chalèze :** M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) **Champagny :** M. Claude VOIDEY **Champvans-les-Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) **Dannemarie-sur-Crête :** M. Jean-Claude FORESTIER **Deluz :** Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) **Ecole-Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Gennes :** Mme Maryse MILLET **Grandfontaine :** M. François LOPEZ (à partir du 1.1.8) **La Vèze :** M. Jacques CURTY **Larnod :** Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Bernard BECOULET (jusqu'au 3.8) **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montferrand-le-Château :** M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.2) **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUBERT) **Rancenay :** M. Michel LETHIER (à partir du 1.1.2) **Roche-lez-Beaupré :** M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.5), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO jusqu'au 5.1) **Routelle :** M. Claude SIMONIN (représenté par Mme Patricia RELANGE jusqu'au 2.2) **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Bernard MOYSE **Torpes :** M. Dominique GRUBER (jusqu'au 4.1) **Vaire-Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Mme Michèle DE WILDE **Vorges-les-Pins :** M. Patrick VERDIER (jusqu'au 4.1 puis représenté par Mme Maryse VIPREY)

Etaient absents : **Avanne-Aveney :** M. Laurent DELMOTTE **Besançon :** Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENEATEU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Zahira YASSIR-COUVAL **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE **Champoux :** M. Thierry CHATOT **Chemaudin :** M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc :** M. Philippe GUILLAUME **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT **Grandfontaine :** M. Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Mamirolle :** M. Robert POURCELOT **Marchaux :** Mme Brigitte VIONNET **Montfaucon :** M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Daniel ROLET **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pirey :** M. Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Michel FAIVRE **Saône :** Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET **Thise :** M. Jean TARBOURIECH **Thoraise :** M. Jean-Michel MAY **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : M. Jacques CURTY

Procurations de vote :

Mandants : L. DELMOTTE, H. AKODAD, T. BENEATEU, P. BONTEMPS (à partir du 4.2), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.2), J.J. DEMONET, A. GHEZALI, N. GUILLEMET, J.P. GOVIGNAUX (jusqu'au 3.14), J.S. LEUBA (à partir du 1.2.1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du 4.1), F. MONNEUR (à partir du 2.3), N. MOUNTASSIR (à partir du 2.4), B. RONZI, J. ROSSELOT, B. ASTRIC, B. VIONNET (jusqu'au 3.8), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE, J. MENIGOZ, J. COINTET, A. VIENNET, J. TARBOURIECH

Mandataires : J.P. TAILLARD, S. WANLIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 4.2), C. THIEBAUT, M. LOYAT (à partir du 1.1.2), J.C. ROY, J.L. FOUSSERET, C. TISSIER, C. MICHEL (jusqu'au 3.14), N. BODIN (à partir du 1.2.1), C. LIME, S. JOLY (à partir du 4.1), N. WEINMAN (à partir du 2.3), J. MARIOT (à partir du 2.4), M.N. SCHOELLER, J.M. GIRERD, R. DEMESMAY, B. BECOULET (jusqu'au 3.8), J. CURTY, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS, M.O. CRABBÉ-DIAWARA, R. STEPOURJINE, J.P. DILLSCHNEIDER, B. MOYSE

Délibération n°2013/002351

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 juin 2013, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Consolidation d'un tirage sur enveloppe CDC (emprunt TCSP)

Montant : 14 M€

Durée : 25 ans

Index : Taux fixe 3,54 %

Signature le 21/11/2013 d'une décision de déconsignation - SCI DES AGASSES

Signature le 21/11/2013 d'une décision de déconsignation - Copropriétaires parcelle AO 51 - Groupe Vivarte / SCI des Marnières

Direction Tramway

Signature de 12 conventions portant accord sur une indemnisation en compensation de la gêne causée par les travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway avec différents professionnels, pour un montant total de 262 900 € et sur propositions de la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway.

Signature de 2 conventions d'indemnisation et travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway sur les secteurs des Cras et Tristan Bernard.

Signature de 3 avenants à des conventions portant indemnisation de stationnement, secteur Carnot.

II. En matière de marchés publics

Mission d'étude relative à la souscription d'un contrat Dommages aux biens

Titulaire : PROTECTAS

Montant : 2 000 € HT

Conception et réalisation de supports de communication « Circuits pédestres et VTT »

Titulaire : MAXIME SUTER

Montant : 2 720 € HT

Etude préliminaire à la transition smart city

Titulaire : STERIA

Montant : 9 350 € HT

Achat de fournitures administratives

Lot n°1 : Papier de reprographie

Titulaire : Papeterie Jeanneret

Montant : 70 000 € HT maximum pour 1 an

Lot n°2 : Fournitures de bureau

Titulaire : Fiducial

Montant : 90 000 € HT maximum pour 1 an

Lot n°3 : Consommables

Titulaire : TG Informatique

Montant : 30 000 € HT maximum pour 1 an

Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier communal

Titulaire : Ets Gustave Muller

Montant : 44 000 € HT maximum sur 1 an, renouvelable 1 fois

Fourniture de clés USB (groupement de commandes)

Titulaire : BECHTLE

Montant : 13 222 € HT

Avenant n°1 - Fourniture et pose de matériels de contrôle d'accès - Cité des Arts et de la Culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 16/04/2012

Titulaire : CEGELEC

Montant initial : 105 472,32 € HT

Objet de l'avenant : Contrôle d'accès ascenseur - CRR / Contrôle d'accès d'une porte supplémentaire - FRAC / Raccordement des serrures électriques / Prolongement de la durée du marché

Incidence financière : + 13 063,44 € HT, soit une augmentation de 12,38 % du montant initial du marché

Avenant n°2 - Dépose et remise en état du complexe de couverture chaude - Cité des Arts et de la Culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 22/03/2012

Titulaire : PERRIN

Montant initial : 112 519,60 € HT

Objet de l'avenant : Des travaux de reprise du complexe isolant ont été effectués en régie, à la charge du groupement d'entreprises titulaire du lot n°6. Cependant, d'autres interventions ont été réalisées par l'entreprise PERRIN pour effectuer des travaux de reprise.

Incidence financière : + 22 949,67 € HT, soit une augmentation de 35,8 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°4 - Lot n°3 « Aménagement extérieur » du marché de travaux pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 09/02/2010

Titulaire : IMHOFF

Montant initial : 1 954 234,86 € HT

Objet de l'avenant : Les végétaux plantés sur le site ayant majoritairement bien repris, il n'apparaît plus indispensable au maître d'ouvrage de mettre en œuvre la prestation de « Garantie de reprise des végétaux » (tranche conditionnelle). Le présent avenant a donc pour objet d'acter contractuellement la non-réalisation de cette tranche conditionnelle.

Incidence financière : - 8 750 € HT, soit une diminution de 4,11 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°3 - Lot n°9 « Electricité, courants forts, courants faibles » du marché de travaux pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 11/02/2010

Titulaire : EIFFAGE énergie

Montant initial : 1 597 905,79 € HT

Objet de l'avenant : Allumage automatique si intrusion / Allumage des accès à l'auditorium au CRR / Prises RJ45 pour l'écran à l'accueil du FRAC / Alimentation de l'orgue au CRR

Incidence financière : + 10 518,31 € HT, soit une augmentation de 3,08 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°2 - Entrée Est de Besançon - Carrefour des Marnières nord - Eclairage public

Notifié le : 13/03/2009

Titulaire : STD Agence COLAS EST

Montant initial : 148 057 € HT

Objet de l'avenant : Correction de l'avenant n°1 avec une prise en compte du groupement solidaire pour lequel STD est mandataire / Augmentation de la masse initiale du marché / Etablissement du détail estimatif modifié et complément du marché par un bordereau de prix unitaires / Augmentation du délai de la tranche ferme

Incidence financière : + 39 297,66 € HT, soit une augmentation de 2,70 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 - Prestation de régalage au CET des Andiers

Notifié le : 25/10/2012

Titulaires : PBTP / DROMARD / ECTP

Montant initial : mini 5 000 € HT maxi 150 000 € HT sur 1 an

Objet de l'avenant : Prolongement de la durée d'exécution du marché jusqu'au 31 décembre 2013

Incidence financière : sans incidence financière

Avenant n°1 - Lot n°5 « Sols souples » du marché de travaux d'aménagement d'un poste de commande centralisé (PCC) pour le tramway et le réseau de bus urbain

Notifié le : 14/03/2013

Titulaire : PERRIN

Montant initial : 22 123,23 € HT

Objet de l'avenant : Fourniture et pose d'un sol supplémentaire / Prolongation du délai du marché jusqu'au 30 septembre 2013

Incidence financière : + 916 € HT, soit une augmentation de 4,95 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Lot n°8 « Electricité - courants forts - courants faibles - Avenant n°1 » du marché de travaux d'aménagement d'un poste de commande centralisé (PCC) pour le tramway et le réseau de bus urbain

Notifié le : 14/03/2013

Titulaire : CEGELEC

Montant initial : 122 457,44 € HT

Objet de l'avenant : Mise en œuvre de la fibre optique / Prolongation du délai du marché jusqu'au 30 septembre 2013

Incidence financière : + 733,01 € HT, soit une augmentation de 0,72 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Aménagement d'un poste de commande centralisé (PCC) pour le tramway et le réseau de bus urbain - Marché d'insertion professionnelle

Notifié le : 15/03/2013

Titulaire : C.D.E.I

Montant initial : 35 869,95 € HT

Objet de l'avenant : Réalisation d'une dalle béton / Prolongation du délai du marché d'une semaine, soit jusqu'au 30 septembre 2013

Incidence financière : + 850 € HT, soit une augmentation de 2,37 % du montant initial du marché

Avenant n°3 - Lot n°2 « Fondations / Gros Œuvre / Maçonnerie / VRD » du marché de travaux pour la construction de la Cité des Art et de la culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 09/02/2010

Titulaire : Groupement CAMPENON (mandataire), REVETEC, SOLETANCHE BACHY et VERAZZI

Montant initial : 4 903 338,24 € HT

Objet de l'avenant : Traitement de résine de sol / Elargissement de la galerie technique / Ventilation des salles de formation musicale / Remplacement du sol en béton par un béton balayé / Modification des réseaux d'écoulement / Adaptation du café-brasserie / Modification de la gaine du monte charge / Modification du local à poubelles / Agrandissement d'un regard eau pluviale / Mise en place de bornes escamotables complémentaires / Réalisation d'une dalle béton en béton armée en plafond de la régie / Pré laquage et galvanisation de poteaux métalliques / Modification des chapes flottantes par des chapes acoustiques / Création de trappes d'accès au vide sanitaire / Mise en œuvre des branchements d'eaux pluviales / Incorporation du coffret gaz / Adaptation des ouvrages extérieurs / Fourniture de pierres complémentaires.

Incidence financière : + 111 350,91 € HT, soit une augmentation de 3,88 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°4 - Lot n°6 « Couverture, étanchéité, désenfumage naturel, photovoltaïque » du marché de travaux pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 11/06/2010

Titulaire : HEFI

Montant initial : 3 896 650,08 € HT

Objet de l'avenant : Ajout de cornières en aluminium laqué en rive de la toiture

Incidence financière : + 4 308,50 € HT, soit une augmentation de 0,88 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 - Lot n°7 « Façades » du marché de travaux pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 09/02/2010

Titulaire : Groupement LAUBEUF (mandataire), SODEX OBLIGER, BOVE

Montant initial : 3 854 009,89 € HT

Objet de l'avenant : Modification du mur écran / Répartition des panneaux du mur écran / Suppression des cadres périphériques / Suppression du pare-pluie / Suppression des pieds de façade / Suppression d'une bavette haute / Ajout fixation haute / Fourniture et pose de serrure électrique / Remplacement des portes pleines / Traitement acoustique mur rideau / Compléments et adaptations de la serrurerie / Fourniture de caillebotis

Incidence financière : + 48 114,44 € HT, soit une augmentation de 1,25 % du montant initial du marché.

Rectificatif à la délibération du 21/11/2013

Avenant n°1 - Lot n°5 « Menuiserie extérieure aluminium / Métal » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Notifié le : 04/01/2012

Titulaire : SODEX OBLIGER

Montant initial : 298 852,70 € HT

Objet de l'avenant : Remplacement du simple vitrage par du double vitrage

Incidence financière : + 7 195 € HT, soit une augmentation de 2,41 % du montant initial du marché

Avenant n°1 du marché de travaux de plateforme, de voie ferrée et d'aménagement urbain - INFRA I

Notifié le : 24/10/2011

Titulaire : STD/SCREG EST

Montant initial : 43 264 193 € HT

Objet de l'avenant : Avenant de transfert suite à la fusion de COLAS et STD-SACER / Augmentation de la masse initiale du marché / Régularisation de prix nouveaux

Incidence financière : + 569 895,68 € HT, soit une augmentation de 1,32 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Lot n°1 « Terrassement généraux / VRD / Espaces verts » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Notifié le : 20/12/2011

Titulaire : BONNEFOY / EUROVIA / ALBIZZIA

Montant initial : 2 581 918,31 € HT

Objet de l'avenant : Travaux en plus et moins-value

Incidence financière : + 214 079,01 € HT, soit une augmentation de 8,29 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Lot n°2 « Gros œuvre » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Notifié le : 22/12/2011

Titulaire : De Giorgi

Montant initial : 1 998 902,58 € HT

Objet de l'avenant : Modification de caniveau / Modification dimensionnelle LAC / Modification sur fosses / Déplacement non prévu de la grue de chantier / Liaisonnement et création d'un matelas sur les massifs en zone calcaire / Allongement de la durée du marché de 43 jours

Incidence financière : + 197 960,02 € HT, soit une augmentation de 9,90 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Lot n°16 « Cabine de peinture » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Notifié le : 27/12/2011

Titulaire : EUROPA

Montant initial : 406 400 € HT

Objet de l'avenant : Ajout de 2 portes issues de secours

Incidence financière : + 2 400 € HT, soit une augmentation de 1,11 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Installation d'un système de billettique pour la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Notifié le : 20/04/2012

Titulaire : VIX PARKEON

Montant initial : 5 122 906,25 € HT

Objet de l'avenant : Réduction des quantités et produits nouveaux

Incidence financière : + 68 113 € HT, soit une augmentation de 1,33 % du montant initial du marché

Avenant n°4 au marché de définition de la stratégie et des actions de communication liées au projet de tramway du Grand Besançon

Notifié le : 16/07/2009

Titulaire : Big Bang Communication

Montant initial : 1 453 279 € HT

Objet de l'avenant : Modification du contenu des phases 3 et 4 de la tranche conditionnelle 2 / Transfert d'une partie du budget fléché en tranche conditionnelle 4 pour la réalisation d'une prestation de conception et de production du stand du tramway à la Foire comtoise 2014 dès la phase 3 de la tranche conditionnelle 2 / Modification du délai d'exécution des prestations prévues au marché (soit jusqu'à fin 2014)

Incidence financière : Sans incidence financière

III. En matière domaniale et foncière

Signature d'une convention de mise à disposition précaire de l'auditorium du CRR pour les rencontres régionales de l'économie sociale et solidaire.

IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Dépôt de plainte le 25 novembre 2013 pour vol de matériel sur le site du port de Deluz.

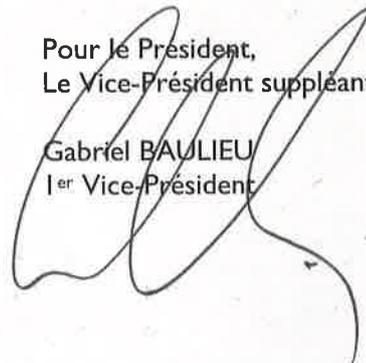
Acceptation du chèque de remboursement de PNAS d'un montant de 469,91 € pour le remboursement partiel du sinistre de l'aire d'accueil de la Malcombe suite à l'incendie de février 2013.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 23 DEC. 2013